



RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Siège Social : BOURSE DU TRAVAIL
Rue Arsène-Leloup - NANTES

— TÉLÉPHONE 323.73 —
Abonnement : 5 francs par an
Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Rédigé et composé exclusivement par des camarades syndiqués
La Correspondance doit être adressée
au Secrétaire de l'Union Départementale

Le mot d'ordre : ne pas effrayer...!

A l'heure où paraîtra cet article, nous connaissons exactement les projets financiers qui, paraît-il doivent équilibrer le budget. L'Etat compte de leur application sur une plus value d'impôts divers de l'ordre de 6 à 8 milliards. Impôts directs ou indirects vont être augmentés, et ils conduiront inévitablement à une hausse correspondante du coût de la vie qui détruira totalement le principe du pouvoir d'achat défendu par le premier gouvernement du Front Populaire. Tous les résultats acquis par les travailleurs en temps que salaires seront, de ce fait, annihilés, et les travailleurs quels qu'ils soient s'en apercevront rapidement.

Au point de vue financier, nous tournons dans un cercle de doctrines orthodoxes, qui sont mises en application à intervalles réguliers, et qui toutes ont cet avantage de trouver l'assentiment des puissances d'argent. Parbleu, c'est la masse qui paie et qui trime. L'inflation, la déflation, les dévaluations de la monnaie, les impôts directs ou indirects, autant de mesures qui ruinent le petit, mais le plus souvent enrichissent les gros.

Ce n'est pas ainsi que le lancinant problème financier sera résolu et personne ne le conteste. La Presse, toute la Presse s'accorde sur ce point et il n'est pas moins certain que le Sénat lui-même, en la personne de ses éminents financiers ne reconnaisse la précarité des systèmes mis en application depuis de nombreuses années.

Ce nouvel essai qui, comme tous les autres, connaîtra sa fin, au résultat infructueux, conduira-t-il nos dirigeants vers d'autres moyens ? Ce serait à souhaiter. Nous avons toujours connaissance d'un livre qui fit, à une époque, beaucoup de bruit et dont l'auteur, M. Piétri, affirmait une évasion fiscale de l'ordre de 8 à 10 milliards. Se décidera-t-on enfin, par des moyens appropriés, à récupérer annuellement cette non rentrée d'impôts ? Peut-on tolérer, admettre, au moment où la France, en face de la situation internationale, consacre à la défense nationale des sommes considérables, cette désertion ?

Une lutte effective contre la fraude fiscale doit être entreprise, mais malheureusement, et encore une fois nous attendrons des projets financiers de M. Bonnet, les actes salutaires. Nous nous contenterons du refrain et de mesures inopérantes, car le mot d'ordre : ne pas effrayer les capitaux est plus que jamais d'actualité.

Les détenteurs de capitaux doivent s'estimer heureux, les deux dévaluations leur ayant permis de grossir leur avoir, au nez et à la barbe des gouvernements. Les fluctuations du change, la hausse de la livre sterling et du dollar, quelle source de bénéfices substantiels sur lesquels l'Etat, bonne poire, n'aura pu rien prélever. Le "Mur d'Argent" est depuis beaucoup plus fort que jamais. Il continuera à exiger, plus que jamais, le retour à cette politique, panacée financière, qui fait naître, soit-disant "la confiance", c'est-à-dire donner aux puissances financières, l'assurance qu'elles ne craignent plus rien.

M. Bonnet n'en n'est pas arrivé là, mais il compte bien y parvenir, et pour cela, il a renversé la vapeur. Le nom que nous donnerons à cette politique n'est, ni plus ni moins, que faiblesse. Lorsque l'avenir de notre nation est en jeu, il faut savoir imposer les moyens.

La politique du pouvoir d'achat accru des masses aurait dû conduire à une augmentation



Une Course Cyclo-Tourisme organisée par les Syndicats de Couëron

sensible de la production, malgré la hausse des produits. Mais cette hausse a été exagérée, poussée par l'attitude patronale, les campagnes de presse, la spéculation et la liberté totale dont jouissent mercantils et intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Aucune mesure n'a été prise, pas la moindre contrainte, pas le moindre exemple, pas le plus petit geste qui dise : c'en est assez, nous agissons et durement. L'économie restera donc encore libérale avec tout ce qu'elle donne de libertés désastreuses. Spoliation des producteurs par les intermédiaires, rançonnement sans limite des consommateurs.

Le Sénat en opposant son veto, a signifié que c'était là une sage politique et la meilleure de notre temps. Il a consolidé une situation, celle du règne des rapaces de la finance et de la mercante, imposant au peuple ses lois.

Après cela on nous affirme que le Front Populaire continue, qu'il n'y a rien de changé. Nous exprimons un avis nettement contraire. Ministère Chautemps, ministre de transition, fin de l'expérience du Front Populaire, à moins que l'on ne se décide à rénover la constitution de 1875 qui, depuis des années, permet aux puissances financières d'exercer le pouvoir de fait.

"LE RÉVEIL SYNDICALISTE"

Les critiques acerbes, véhémentes contre l'Exposition ont subitement cessé. Quel gage a-t-on pu donner à la Presse stipendiée ? La chute du Ministère Blum.

A tous les Camarades,

La Commission du "Réveil Syndicaliste" fait un appel pressant à tous les dirigeants de Syndicats pour qu'ils envoient des articles relatifs à la marche de leurs organisations.

La copie pour le numéro du "Réveil" du mois de Septembre devra parvenir au plus tard à l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers pour le Samedi 21 Août.

LA COMMISSION.

Confédération Générale du Travail

Pour redresser et assainir la situation des finances

La C. G. T. propose au Comité National du Rassemblement Populaire une série de mesures à prendre dans le cadre du Programme du Front Populaire.

La Confédération Générale du Travail a adressé au Comité National du Rassemblement Populaire le projet ci-joint, comme base de discussion pour l'examen des mesures à prendre dans le cadre du programme du Front Populaire, en vue du redressement et de l'assainissement de la situation.

Le Secrétaire Général : Léon JOUHAUX.

Le premier gouvernement de Front Populaire a été mis en échec par les puissances financières et les trusts industriels.

C'est la démonstration qu'une politique faisant uniquement appel à la confiance et à l'initiative privée va à l'échec si elle ne se soumet pas aux volontés des privilégiés. Ainsi peuvent demain être mises en danger les réformes sociales conquises en 1936.

Les difficultés de la Trésorerie et du budget constituent une arme contre tout gouvernement de Front Populaire.

L'origine du déficit

On agit l'épouvantail d'un déficit de 40 milliards sans préciser l'origine de ce déficit.

Précisons donc que le déficit du budget proprement dit est de l'ordre de 10 milliards seulement ; les dits 40 milliards se décomposent ainsi :

- 1) Déficit du budget normal. 10 milliards
- 2) Déficit des services annexes chemins de fer, P. T. T. 7 milliards
- 3) Dépenses exceptionnelles d'armements. 8 milliards
- 4) Remboursements d'emprunts venant à échéance. 9 milliards
- 5) Avances aux départements, communes, colonies, et remboursables sur des emprunts éventuels. 3 à 5 milliards

Ainsi, 17 milliards ne constituent pas des dépenses budgétaires, mais soit des dépenses militaires, soit des remboursements d'emprunts antérieurs.

Le déficit budgétaire n'a donc qu'une part réduite dans les difficultés actuelles. Plus graves et plus profondes sont celles créées par la grève des capitaux et leur exportation. Dans ces deux dernières années, plus de 30 milliards ont ainsi déserté la France, alors que le déficit de la balance des comptes était de l'ordre de 1.300 milliards seulement.

L'équilibre budgétaire ne peut résoudre toutes les difficultés financières. Même pour les défenseurs du capitalisme, sa réalisation ne peut être déterminée un choc psychologique ramenant la confiance et permettant les emprunts nécessaires aux investissements publics comme privés.

Un effort est nécessaire dans l'ordre économique

Le climat de la confiance est difficilement compatible avec les conquêtes sociales. Pour accorder leur confiance, les oligarchies financières ne cessent de réclamer des sacrifices aux classes laborieuses.

La C. G. T. est forte de la confiance des masses. Elle ne peut accepter que ces réformes puissent sans cesse être remises en discussion. Leur consolidation nécessite donc un effort dans l'ordre économique.

A un tel effort s'opposent : les trusts dont la politique égoïste tend à l'élévation des prix par la raréfaction des produits ; les capitalistes qui, par politique, préfèrent exporter leurs capitaux que participer à la rénovation économique de leur pays.

C'est aux pouvoirs publics qu'il appartient de prendre les initiatives dans l'ordre économique et financier ; un effort est nécessaire pour consolider les réformes sociales acquises et imprimer à l'économie française un essor durable.

Un programme immédiat

Il leur faut envisager au préalable la réalisation d'un programme immédiat destiné à protéger l'action ultérieure de réorganisation.

1° Le contrôle des opérations extérieures des banques, tant avec leurs filiales qu'avec leurs correspondants étrangers. La répression sévère des évasions de capitaux et la non-reconnaissance juridique, considérée du point de vue civil et commercial, des avoirs ou engagements à l'étranger non régulièrement déclarés.

2° Une réorganisation du marché de l'argent à bon marché de l'argent en France, par la mise en vigueur d'un système "open market" à la manière anglaise en vue d'obtenir de l'argent à bon marché et rendre la trésorerie indépendante des grandes banques.

(Suite de l'article en 2^e page, 2^e colonne).

Cours Professionnels de la Bourse du Travail

Beaucoup de syndiqués, les nouveaux surtout, ignorent encore qu'il existe à la Bourse du Travail, et cela depuis plus de quarante ans, des Cours Professionnels mixtes et gratuits.

Nous allons donc indiquer ce que sont ces Cours, les matières qu'on y enseigne, les élèves qui les fréquentent, les résultats obtenus et la façon dont ils fonctionnent.

Les cours professionnels mixtes s'adressent à tous les jeunes gens et jeunes filles, sans limite d'âge, désirant acquérir les connaissances indispensables au bon exercice d'une profession.

Ces Cours, absolument gratuits, ont lieu les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de chaque semaine, de 19 h. 30 à 21 heures, à la Bourse du Travail et à l'École publique de garçons de la rue Beauséjour.

Les matières enseignées sont les suivantes :

a) **Bourse du Travail :** Géométrie ; Dessin industriel ; Géométrie descriptive ; voiture ; Comptabilité et Commerce ; Reliure-Papeterie ; Coupe tailleur d'habits ; Mécanique dentaire ; Lithographie ; Constructions navales ; Français ; Mathématique ; Typographie ; Coupe chaussure et cordonnerie ; Peinture décorative.

b) **Ecole Publique, rue Beauséjour :** Dessin industriel (1^{re} et 2^e A.) ; Comptabilité (1^{re} et 2^e A.) ; Français et Mathématiques.

Ces Cours préparent au **Certificat d'Aptitude Professionnelle** pour les professions suivantes :

Dessinateur industriel ; Ajusteur ; Tourneur ; Serrurier ; Charpentier et Traceur en Constructions navales ; Carrossier et diverses industries de la voiture ; Aide comptable ; Peintre décorateur et en Bâtiment ; Lithographe ; Typographe ; Relieur-Papeterie ; Coupe tailleur d'habits ; Industrie de la chaussure.

Des Cours de perfectionnement existent pour les spécialités suivantes : Mécanique Dentaire ; Peinture décorative et en Bâtiment ; Dessin industriel.

Tous ces Cours sont faits, après leur journée de travail et pour une rémunération des plus modestes, par des camarades syndiqués (instituteurs, employés et ouvriers d'élite), qui viennent ainsi apporter aux jeunes travailleurs avec l'instruction générale indispensable, le fruit de leur expérience professionnelle. On ne saurait trop souligner le dévouement de ces camarades.

Nous nous excusons de citer quelques chiffres mais ils sont indispensables.

Effectifs : a) au cours des 5 dernières années : 1932 : 126 élèves ; 1933 : 141 ; 1934 : 164 ; 1935 : 211 ; 1936 : 221.

En 1936, nos 221 élèves se répartissaient comme suit :

Garçons : 194 ; jeunes filles, 27.

Section industrielle : 153 ; Section commerciale : 68 ; et par âge la répartition était la suivante :

13 ans : 6 ; 14 ans : 60 ; 15 ans : 57 ; 16 ans : 58 ; 17 ans : 14 ; 18 ans : 8 ; au-dessus de 18 ans : 18.

Chaque année de nombreux élèves sont présentés au Certificat d'Aptitude Professionnelle, la plupart sont reçus :

En 1933 : 18 ; en 1934 : 13 ; en 1935 : 16 ; en 1936 : 10.

Cette année, 28 élèves ont été présentés ; les résultats seront donnés à la séance d'inauguration des Cours en octobre.

Malheureusement nos moyens financiers sont assez limités, nos Cours sont subventionnés par l'Union Locale des Syndicats Confédérés, l'Amicale éducative et laïque du 4^e Canton, la ville de Nantes, le Sous-Secrétariat de l'Enseignement technique et aussi un peu, beaucoup trop peu, par le produit de la taxe d'apprentissage. Vous pensez bien, camarades, que les patrons astreints par la loi à la taxe d'apprentissage, préfèrent verser les sommes qu'ils doivent aux cours professionnels patronaux ou confessionnels ; la Bourse, pour ses Cours, ne touchent que ce qu'on ne peut légalement lui refuser.

**

Quoi qu'il en soit, nos Cours fonctionnent et donnent des résultats ; aussi terminerons-nous en faisant un pressant appel auprès de nos camarades syndiqués ayant ou devant avoir en octobre des enfants en apprentissage pour qu'ils les envoient se perfectionner dans leur profession et compléter leur instruction générale, non aux cours patronaux, mais aux cours ouvriers de la Bourse du Travail, aux cours créés et subventionnés par leurs syndicats.

Camarades, vous entendrez notre appel et, à la rentrée d'octobre, nous aurons la satisfaction d'enregistrer un nombre d'élèves encore plus élevé que les années précédentes.

Nous comptons sur vous, comme vous pouvez compter sur nous.

Pour la C. A., le Directeur des Cours :

L. GUIHO,

11, rue de la Chevasserie.

Pour redresser et assainir la situation des finances

(Suite de l'article de 1^{re} page)

3^o Un contrôle immédiat des sociétés d'assurances et de réassurances imposant, sans contre-partie de l'Etat, certaines obligations d'emploi de leur disponibilité.

4^o La fusion en une seule société mixte, sous la direction de l'Etat, de toutes les Compagnies de chemins de fer.

5^o La nationalisation, c'est-à-dire l'administration par l'Etat, les producteurs et les usagers du réseau de transport d'énergie électrique de haute-tension ; le contrôle rigoureux de l'activité du comptoir sidérurgique et de tous les comptoirs métallurgiques ; la création d'un office d'importation du charbon proposée par le ministre L. Blum.

6^o L'interdiction aux fonctionnaires de devenir administrateurs de sociétés anonymes.

Ces mesures de simple défense de la démocratie sont la préface indispensable de la réforme profonde du système financier et des initiatives imposées par la situation.

Dans le domaine financier, il n'y a pas d'illusions à se faire. Sans conserver le culte périmé de la notion d'équilibre budgétaire, il est néanmoins indispensable de faire la part dans le budget des dépenses normales qui doivent être couvertes par des recettes correspondantes immédiates et de celles qui sont susceptibles d'être dans l'avenir amorties par l'augmentation organisée du revenu national.

Augmenter les impôts sur la richesse acquise

Mais les ressources financières devront principalement provenir d'une augmentation des impôts sur la richesse acquise ou capitalisée et notamment :

1^o De la mise en vigueur de la carte d'identité fiscale, toujours votée et jamais réalisée.

2^o De l'accroissement du taux de l'impôt général sur les revenus supérieurs à 60.000 francs.

3^o De la taxation des profits des monopoles de fait par l'institution sur les sociétés anonymes d'un impôt progressif sur les bénéfices non distribués.

4^o Du relèvement de l'impôt sur les successions pour les successions supérieures à 500.000 francs, et notamment les successions en ligne collatérale.

5^o Du relèvement et de la généralisation de l'impôt dit de biens de mainmorte, qui devra frapper les fortunes immobilières comme mobilières des associations et de sociétés anonymes.

6^o De la répression de la fraude fiscale en donnant à l'administration le droit de vérifier les évaluations portées au bilan et en rendant obligatoire la publication des portefeuilles des sociétés anonymes.

Aménager la dette publique

L'effort financier ne doit pas seulement porter sur les ressources budgétaires. Il sera nécessaire d'alléger les charges de la Trésorerie. Une politique de consolidation et d'aménagement de la dette publique doit être poursuivie en suspendant l'amortissement contractuel et en utilisant les ressources de la Caisse d'amortissement à la consolidation de la dette à court terme, et à l'organisation en faveur des petits porteurs, d'un marché des rentes et valeurs d'Etat.

Les mesures qui viennent d'être énumérées ne constitueraient que des palliatifs si elles n'étaient suivies de réformes de structure sur le plan économique en vue d'accroître la production, les échanges et la consommation.

Pour lutter contre le chômage

La suppression du chômage doit être le premier objet de la politique économique. Elle ne pourra être obtenue que par la réalisation de la retraite des vieux travailleurs comprise dans le cadre d'un programme de grands travaux publics destiné à provoquer une reprise économique durable et à liquider le chômage. Il doit comporter l'accès direct des petites et moyennes entreprises aux commandes de l'Etat et des collectivités publiques. Le financement de ces grands travaux s'effectuera, soit par les capitaux rapatriés, soit par les traites de travail. L'équilibre de l'activité générale doit être recherché dans une politique de l'habitation et du logement salubre à la ville et à la campagne ; dans la revalorisation des produits agricoles par la création d'offices professionnels pour les céréales non panifiables : le sucre, le lait et le vin ; dans l'organisation et l'encouragement de notre commerce d'exportation par la réorganisation du crédit à l'exportation (Banque Nationale du commerce extérieur), de l'assurance-crédit à l'exportation et par la création d'un office de compensation des échanges extérieurs.

La réorganisation du système bancaire

Une politique économique active ne peut se développer qu'avec l'appui des organismes

Protection de l'Enfance

Le 19 Juillet 1937 sont ouverts à Paris les travaux du Congrès international pour la Protection de l'Enfance sous le haut patronage de M. Albert LEBRUN et sous la présidence de M. RUCART, ministre de la Santé Publique.

L'Association Internationale pour la Protection de l'Enfance groupe les représentants des institutions et des œuvres protectrices de l'Enfance. Elle publie la plus importante revue européenne consacrée à cette question. Cette revue paraît en quatre bulletins trimestriels, où sont étudiés tous les problèmes juridiques, médicaux, pédagogiques sociaux, se rapportant à la protection de l'Enfance.

Le Congrès a examiné les résultats des travaux des sections médicales traitant de l'hygiène alimentaire infantile, ceux de la section juridique consacrés aux sanctions en matière d'éducation. Enfin a été examinée la question, toujours actuelle hélas, du taudis.

La mise en application des travaux de ce Congrès demandera un temps plus ou moins long. Et cependant il est des dispositions que nos législateurs pourraient faire appliquer rapidement. Nous voulons parler de la censure de certains films, revues et romans policiers.

Les faits divers, les jugements rendus par les tribunaux, nous montrent trop souvent leur action funeste sur les cerveaux fragiles des enfants.

Les rues de Paris sont infestées en ce moment de camelots faisant le triste commerce d'images pornographiques.

Vite qu'il soit pris des mesures énergiques et rapides pour enrayer le mal, et que soient interdites toutes les littératures et images contraires à la morale. Il faut protéger nos enfants.

Quelques remarques...

Le cultivateur supporte, non sans maugréer, une mévente de ses produits. Au lieu d'incriminer les vrais responsables, en l'espèce, les nombreux intermédiaires qui lui prennent la plus grosse part de ses bénéfices, rognant même sur sa part de travail, il croit tous les racontars de cette Presse bien pensante qui, journellement, lui affirme que la faute de ses déboires découle des agissements du Front Populaire et de l'application des lois sociales. L'agriculture en péril ! Monnet, le fossoyeur de l'agriculture !

Quand donc les cultivateurs comprendront-ils que leur sort est entre leurs mains et qu'ils doivent briser la tutelle de tous les hobereaux qui les conseillent ou les dirigent, et qui n'ont que la fausse apparence de défenseurs de l'agriculture.

CRISE POLITIQUE ET CRISE FINANCIÈRE

Une fois de plus, la démocratie a subi la dictature de l'argent. Le programme du Front Populaire visait à rendre impossible à l'avenir l'exercice de cette dictature : il a échoué sur ce point.

Sous peine d'impuissance, les partis et organisations du Front Populaire doivent vérifier leur programme commun en tenant compte de l'expérience qui vient d'être subie. Les solutions que propose le plan de la C. G. T., en particulier l'organisation et le contrôle du crédit, doivent s'imposer à tous.

Léon JOUHAUX.

bancaires. Ceux-ci ne doivent plus être les serviteurs du grand capital.

Aussi faudra-t-il :

Réorganiser le système bancaire public et semi-public en développant le crédit populaire pour soutenir et organiser les classes moyennes, les artisans et les agriculteurs.

Nationaliser l'assurance sur la vie par l'extension des pouvoirs des caisses nationales et créer une Caisse Nationale de Réassurance de risques divers, afin d'associer étroitement l'épargne collective à l'activité économique.

Réforme profonde du régime des sociétés anonymes.

Ces différentes mesures forment un ensemble qui ne saurait être fragmenté de façon arbitraire.

En particulier, les masses ne sauraient accepter que de nouveaux sacrifices leur soient demandés avant que des réformes profondes n'aient été réalisées de façon à consolider les conquêtes de la classe ouvrière et à améliorer le sort des classes moyennes.

La gravité de la situation financière impose des mesures énergiques. Les partis formant le Rassemblement Populaire doivent être prêts à les prendre et à leur donner leur pleine efficacité.

Cette efficacité dépend plus des réformes économiques à réaliser que des seules mesures techniques, fiscales ou financières. Seul, le retour à une activité saine et normale, pourra assurer définitivement l'équilibre financier du pays.

LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL.

Apprendre à Lire

Il y a peu de temps encore, la vie n'était pour beaucoup qu'une bataille aveugle, sans espoir, contre l'écrasement implacable de l'harassant labeur quotidien. Chacun essayait d'arriver, espérait sortir de là, au hasard d'une patience hébétante, par le privilège d'une chance miraculeuse — puisqu'on assurait, exemples à l'appui — qu'avec beaucoup de travail ou de savoir-faire on finissait par réussir.

Cependant pour tous, chaque morne journée recommençait demain, puis demain, et toute la vie. Dans un acharnement vain, on s'arrêta à bout de forces, les bras cassés, la tête vide, le rêve mort, trop tard. Anéanti, on arrivait à la pitoyable retraite, ou bien l'on était jeté à l'asile. On avait tué l'homme en soi, on avait oublié de vivre, damné par la loi de l'argent, par le besoin de manger et pas toujours à sa faim.

Beaucoup n'ont pas encore compris ce qu'apporta ce gain prodigieux de bonheur et de vie que sont les récentes réformes sociales.

Cependant une immense rumeur monte des masses, un pathétique appel au bon sens, à la promesse des temps nouveaux, à la vraie vie qui ne doit plus commencer au déclin de l'âge, mais dès la naissance, dès qu'on prend conscience. Il ne faut plus, parce que c'est odieux, que les années délabrées de la vieillesse, de la retraite soient pour tant de gens le but de la vie, l'idéal auquel on sacrifie la jeunesse, puis l'âge de la force et de la plénitude, tout le reste de l'existence.

C'est pour cela, entre autres choses, que partout le gigantesque travail est commencé, de tout réorganiser en faveur des hommes, de tous les hommes. C'est pour cela qu'après des millénaires d'expérience ininterrompue, un univers nouveau éclate, le monde entier est soulevé par une foi intense dans la création harmonieuse d'une civilisation humaine. L'individualisme et le collectif s'affrontent en se combinant pour réaliser une des plus grandes métamorphoses de l'histoire. Dans cette radieuse adolescence du peuple bientôt maître de lui, dans cette grande liberté de son esprit libéré, chacun fait effort sur lui-même, lutte pour sa conquête individuelle, passionnée et enfin désintéressée.

Le monde en renouveau retrouve soudain la trace de ses plus généreuses traditions, des besoins humains et d'un esprit humain. Et dans la hâte d'accomplir leurs tâches, d'acquiescer définitivement conscience, connaissance et maîtrise, les foules populaires sont pleines d'un impérieux besoin d'apprendre.

Le développement spirituel des masses ouvrières et paysannes est une des conditions primordiales de leur émancipation, et parce qu'on leur a refusé si longtemps, ou mesuré avec tant de parcimonie, la joie et la force du savoir, leur appétit de connaissance est infini. Tout est bon aux cerveaux affamés. Il importe cependant d'y penser et d'urgence, parce qu'avec les loisirs accrus plus encore qu'auparavant, la formation culturelle du peuple est à la base d'une organisation sociale harmonieuse. On énonçait à la sixième Conférence du Travail que « la valeur morale d'un peuple dépend dans une large mesure de la manière dont il dépense ses loisirs ».

Théâtre, cinéma, musique, lecture, musées, etc. — les moyens d'expression certes ne manquent pas pour révéler à chacun le meilleur de soi-même et l'amener à la notion de l'humain. Il faut aménager et ordonner ces moyens, les utiliser aux mieux selon leurs techniques et leurs pouvoirs. Pour notre part, pensant que de toute évidence le livre était et reste jusqu'à nouvel ordre un des plus parfaits moyens d'expression de la pensée, un des outils les plus précieux du savoir, et la lecture un des éléments fondamentaux de la culture, nous voudrions qu'on donnât à la lecture et au livre, la place qui leur revient dans les nouvelles conditions de vie que nous créons, pour qu'ils y poursuivent une haute fonction morale.

La lecture qui jusqu'à présent n'a peut-être été pour la plupart qu'un fastidieux et obligatoire travail scolaire, qu'on s'empresse de délaisser dès qu'on a quitté l'école, doit s'imposer de recherche comme un des meilleurs instruments de la formation spirituelle des masses populaires et mieux prouver son intérêt ou son agrément.

Le livre est d'ailleurs un des éléments indispensables de la vie de l'homme moderne. C'est là que celui-ci va chercher à tout instant les moindres notions, la connaissance du monde extérieur, parce que les livres sont la somme de toutes les activités, de toutes les recherches humaines, et qu'eux seuls peuvent renseigner sur tout. Mais il faut apprendre aux lecteurs à savoir se servir du livre et à l'apprécier, à en faire un véritable et amical instrument de meilleur travail, de perfectionnement professionnel et spirituel.

En outre, la lecture est sans conteste un des plus économiques et des plus agréables moyens de distraction. Mais aussi, il faut apprendre aux lecteurs à savoir la goûter et à en profiter.

Il faut désormais répéter que la possession d'un livre n'est pas un privilège ; que le livre familial et utile, se mêle intimement à la vie quotidienne, que depuis qu'on a appris à déchiffrer les lettres dans un alphabet on a besoin de la lecture comme de pain. Il faut amener à

cette notion un immense public populaire des villes et des campagnes, il faut lui « apprendre à lire » pour qu'il sache bientôt tirer tout le plaisir et tout le profit de la lecture et du livre comme des meilleures possibilités de culture et de loisirs qui s'offrent à lui. Mais, comme l'a suggéré M. Julien Cain, pour « fournir à l'homme d'aujourd'hui la bibliothèque qui lui est nécessaire, il faut avoir une politique du livre. » Aussi demanderons-nous expressément que la lecture et le livre, éléments exceptionnels de culture, d'information et de loisirs figurent à une place privilégiée dans tous les projets d'organisation sociale et des loisirs.

Georges RAGEOT.

On trouve à l'Union Départementale Salle 14, les Livres suivants :

Mathiez	Histoire de la Révolution Française (3 vol. à 13 fr.)	39 »
La C. G. T.	Les Conventions collectives.	0 50
	Guide de l'Administrateur du Syndicat	0 50
	Guide du délégué d'atelier	0 50
	Syndiqué sois Syndicaliste	0 25
Racamond	Les Revendications immédiates	1 »
	Manuel des accidents (travail)	3 »
	Guerre et Paix	1 »
	Réforme de l'Enseignement	15 »
	Conformisme et Pensée libre	
	Tome I.	5 »
	Tome II.	7 »
	Tome III.	7 »
Quillent	Accident de travail	4 25
Zorotti	Ecole Nouvelle	5 »
Perrault	Le Chat Botté	6 »
	Le Petit Poucet	6 »
Tolstoï	Maîtres et Serviteurs	9 »
Aulard	Le Christianisme en France	7 »
Millet	Jouhaux et la C. G. T.	7 50
L. Jouhaux	La C. G. T. ce qu'elle est, ce qu'elle veut	10 »
Losovski	Marx et les Syndicats	10 »
A. Hodee	Les jardiniers et les jardins	10 »
F. Borie	L'Ouvrier Maçon	10 »
Delaisi	Démocratie et Financiers	10 »
J. R. Bloch	Espagne — Espagne	12 »
J. Valès	L'Insurgé	12 »
Lénine	Impérialisme stade suprême du capitalisme	12 »
Choron	Doctrine bolcheviste	12 »
Louzon	L'Économie capitaliste	12 »
Pelloutier	Histoire des Bourses du Travail	12 »
A. Hamon	Les Maîtres de la France	12 »
Braibant	L'Agriculture Française	10 »
Horrabin	Précis de Géographie économique	9 »
L. Blum	La Réforme Gouvernementale	12 »
H. Sée	Origines du capitalisme moderne	13 »
A. Louis	Histoire Économique	15 »
M. Meersch	L'Empreinte de Dieu	15 »
L. Durtain	Le Globe sous le bras	15 »
D. Guérin	Fascisme et grand Capital	18 »
A. Hamon	Les Maîtres de France	18 »
K. Marx	Le Capital	20 »
P. Brizon	Histoire du Travail	20 »
	Condition du travail dans la Russie des Soviets	18 »
	Rapports techniques sur les questions agricoles	25 »
	A la lumière du Marxisme Tome II	20 »
	A la lumière du Marxisme	25 »
F. Lasalle	Capital et Travail	15 »

Chez les Employés

Au moment où paraîtront ces lignes, le jugement concernant le procès intenté par la Compagnie Française à notre organisation et à ses deux secrétaires, sera connu. Sera-ce un acquittement général, nous ne pouvons, après les longs débats qui viennent de se dérouler, que le présager. En effet, on en vient à cette heure à se demander si le but de ce procès n'était pas une tentative de pression contre nos dirigeants.

Leur crime qu'on leur a reproché est d'avoir réagi devant la menace qui pesait contre les 40 heures et l'atteinte portée à la Convention collective de travail. On les accuse d'avoir attenté à la liberté du travail ; on a amené à l'audience trois témoins qui n'ont pu que confirmer le contraire, leur déposition a plutôt servi la cause de nos camarades. Les secrétaires étaient courageusement à leur poste au milieu des manifestants ; cela n'a pas empêché la partie civile de les traiter de lâches, parce qu'ils n'avaient pas accompli des violences, des menaces, etc., portant atteinte à la liberté du travail ; passons.

Pour notre organisation, comme pour nos camarades, l'intérêt du procès portait sur deux points, à savoir : tout d'abord sur la légalité de l'arrêté du 22 mai 1937 et sur celui interprétatif du 40 juin, suivant ensuite sur la légalité de l'action syndicale : réunions, manifestations, etc... A l'heure présente l'incident doit être considéré comme clos, les exposés juridiques de nos amis Pourny et Moro-Giafferie ayant clairement démontré que le but de notre manifestation était de faire appliquer la loi.

Pour terminer, nous demandons à nos camarades employés de tirer eux-mêmes la conclusion de ces incidents et de ne pas oublier que sans la force et la cohésion de notre organisation syndicale, tant locale que nationale, ils n'auraient pu continuer à bénéficier, non seulement des cinq-huit

Il y a un an la guerre éclatait en Espagne

Le Comité Mondial contre la Guerre et le Fascisme nous communique quelques déclarations qu'il a reçues à l'occasion d'une année d'intervention fasciste en Espagne.

Voici quelques unes de ces déclarations :
Professeur LANGEVIN, Président du Comité Mondial contre la Guerre et le Fascisme, et
Francis JOURDAIN, Président du Mouvement Populaire Paix et Liberté et Secrétaire Général du Comité Mondial, contre la Guerre et le Fascisme.

« Soigneusement et longuement préparé par des hommes inaccessibles aux scrupules et à la pitié, le coup de force fasciste en Espagne semblait assuré du succès. Tout était prévu, tout — sauf le miracle que pouvaient accomplir l'abnégation et le courage d'un peuple désarmé, mais passionnément attaché aux libertés récemment et douloureusement conquises.

« L'héroïsme dont il fit preuve rendit aux plus blâmes, confiance dans le génie humain. A ce réconfort, s'en ajouta vite un autre : le spectacle de la généreuse spontanéité avec laquelle se produisit à travers le monde le rassemblement de tous les ennemis de la servitude. Les résistances et les faiblesses contre lesquelles ils eurent à lutter, rendent plus émouvant encore cet accord et cette union. Si l'on doit déplorer le caractère hésitant et timoré de certaines politiques baptisant prudence ce qui n'était tout au contraire que la plus dangereuse des imprudences, il faut aussi rendre hommage à la perspicacité des masses que leur clairvoyance politique et un sûr instinct de conservation poussèrent à réclamer la défense effective de la République espagnole.

« Devant la grave situation actuelle, nous voulons espérer que ne seront ni méconnue la tradition du pays de la Grande Révolution, ni étouffé dans ce pays le plus élémentaire instinct de conservation. La République ne peut laisser s'organiser son assassinat. La France ne peut trahir la France. C'est notre régime et notre indépendance nationale, à nous Français, que la rébellion de Franco, armée par Hitler et Mussolini met en jeu. Nous devons être unis pour agir, unis pour nous défendre, unis pour obtenir que le Gouvernement légitime de l'Espagne ait le droit de se défendre. »

Léon NICOLE, Leader du Parti Socialiste Genevois, Membre du Conseil de Genève :

« Il est de toute évidence que le fait de n'avoir pas su ou voulu arrêter la conquête de l'Éthiopie par l'Italie, ni ensuite l'agression du fascisme international contre l'Espagne, conduit le monde tout droit à la guerre.

« J'en trouve la preuve dans ce qui vient de commencer en Extrême-Orient. Après avoir tenté l'aventure contre la Russie, le Japon se rendant compte de la puissance militaire des soviets, tourne maintenant sa volonté d'agression contre la Chine, proie qu'il juge plus facile.

« Les puissances démocratiques et pacifistes ont à parler fermement aux États fascistes. Elles n'ont pas à les supplier de se montrer raisonnables et conciliants ; ils ne le seront jamais. Elles doivent faire connaître que s'en est assez maintenant et que l'Espagne doit pouvoir librement disposer de son sort.

« Pour cela la coordination des forces pour la Paix et la Liberté doit commencer par l'unification des mouvements ouvriers, politiques et syndical. Il n'y a plus place dans le monde pour plusieurs internationales. Cette unification rendra immédiatement confiance aux masses travailleuses et à l'ensemble des hommes de bonne volonté qui attendent depuis longtemps un point de cristallisation d'un nouvel ordre social et économique. »

D. N. PRITT, Juriste anglais, membre Labouriste du Parlement :

« Depuis un an l'Espagne est en guerre et ce n'est pas une guerre civile, mais une lutte héroïque du peuple espagnol contre les forces du fascisme. La rébellion de Franco contre le gouvernement

démocratique de l'Espagne a été non seulement inspirée par les puissances fascistes, mais ces pouvoirs, derrière le paravent de la non-intervention, n'ont rien moins entrepris qu'une invasion militaire du territoire espagnol. La situation est lourde de plus graves dangers pour l'Europe et le monde entier. Si le fascisme est victorieux en Espagne, non seulement ce pays deviendra une de ces malheureuses nations retournant à la barbarie, mais le monde aura fait un grand pas vers la guerre : De l'autre côté des Pyrénées, il y aura un centre de réaction, un centre agressif et hostile. »

ELIE FAURE, le grand écrivain français, déclare :

« Si l'Espagne — je dis l'Espagne, les territoires occupés par Franco n'ont rien à voir avec l'Espagne — si l'Espagne spirituelle, l'Espagne de Don Quichotte et de Goya et de cette populace héroïque qui est ici la ressource suprême de tous les drames sociaux et politiques, si l'Espagne des miliciens ouvriers et paysans est vaincue, la plus effroyable réaction s'abattra sur l'Europe et de là sur le monde. Nos enfants et petits-enfants seront écrasés sous la meule. Cinquante ans de servitude et d'abjection, de massacres et de famine et les « démocraties » ne l'auront pas volé.

« La « coordination des forces pour la Paix et la Liberté » se confond avec celle des forces ouvrières et paysannes pour la possession de leurs outils de travail et, en fin de compte, du pouvoir. Les masses seules ont un intérêt évident à empêcher la guerre d'éclater, puisqu'il est aujourd'hui démontré que les classes possédantes mettent au-dessus de la vie de leurs enfants les profits que la guerre risque de leur procurer. Unité internationale absolue de tous les travailleurs de la tête et de la main. C'est la seule voie de salut contre les puissances fascistes et peut-être aussi contre les États « démocratiques » dont le formulaire politique et électoral masque leur inféodation à l'internationalisme du coffre-fort. C'est aussi la seule activité moderne où l'on ne puisse trouver trace de ces contradictions écoeurantes qui déchirent les États démocratiques aussi bien que les puissances d'asservissement et d'oppression. »

Le grand savant LEVY-BRUHL :

« Les deux puissances fascistes qui, depuis un an, font au gouvernement espagnol une guerre hypocrite, sont sans excuse, et la conscience du monde civilisé en est indignée. Leurs maîtres se donnent pour les défenseurs de l'ordre en Europe. A quel titre ? Est-ce défendre l'ordre que de venir subrepticement à l'aide de généraux félons, sans honneur et traités à leur patrie ? Sans les ressources en munitions et en hommes qui leur ont été ainsi fournies, il y a longtemps que leur rébellion aurait pris fin.

« Le prétexte invoqué par les puissances fascistes est si pauvre, si misérable, et justifie si peu leur intervention qu'il est permis de se demander s'ils n'ont pas encouragé les généraux rebelles dès avant l'explosion de la révolte, et s'ils n'avaient pas des arrière-pensées contre l'indépendance de l'Espagne et l'intégrité de son territoire. S'il en est ainsi, le jour viendra où ils se repentiront. L'Espagne ne se laisse pas faire violence. Napoléon l'a trouvée irréductible, et ce fut le commencement de son déclin. Là où l'Empereur a échoué, les dictateurs pourront-ils réussir ? »

Professeur Georges FRIEDMANN :

« Les puissances démocratiques et pacifistes ont déjà pris, par leur attitude depuis un an, une lourde responsabilité devant l'Histoire.

« Les exigences de la justice internationale sont cependant dans le sens de leurs intérêts vitaux.

« Qu'on laisse la République espagnole se défendre enfin librement, qu'on rétablisse immédiatement pour elle la liberté de commerce !

« La S. D. N., à moins de se ruiner définitivement, ne peut plus ignorer cette condition inéluctable de la paix mondiale. »

Pourquoi se plaignent-ils ?

Dans leur presse, les industriels, et en particulier ceux de la métallurgie, déplorent le manque d'ouvriers qualifiés, et que par suite de l'application des 40 heures la production se trouve réduite.

Ils oublient qu'il y a quelques années, lorsque la crise est apparue, ils n'ont pas hésité à réduire considérablement et même à suspendre la formation des apprentis.

Beaucoup de jeunes gens désirent entrer en apprentissage n'ont pu ainsi se former selon leur désir.

Qui donc doit supporter la responsabilité de cet état de choses, sinon le patronat ?

Il faut du temps pour faire de bons ouvriers.

Le CASINO de PRÉFAILLES devient la Colonie de Vacances de l'Union des Syndicats de la Région Parisienne

Au mois de Mai dernier, nos camarades de l'Union des Syndicats de la Région Parisienne firent l'acquisition du Casino de Préfailles, à seule fin de permettre à nos camarades parisiens de venir passer leurs vacances à un prix très minime.

L'inauguration de cette colonie de vacances a eu lieu le Dimanche 18 Juillet. Nombreux étaient les camarades parisiens qui avaient tenu à assister à l'inauguration. L'Union Départementale de la Loire-Inférieure y était invitée ; une quarantaine de Nantes, avec une soixantaine de camarades de Saint-Nazaire avaient répondu à l'invitation.

Notre camarade **Guiraud**, trésorier de l'Union des Syndicats de la Région Parisienne avait organisé une réception comme il a l'habitude de faire.

Le matin, fête pour les enfants, avec courses, danses, pêche à la ligne, mât de cocagne, jeu de la cruche, rien ne manquait.

A midi, un banquet de 350 couverts était servi par le Casino à ses invités.

L'après-midi, une partie de Concert avec le concours des camarades artistes venus tout spécialement de Paris pour cette inauguration.

La Société de trompettes de l'Union Locale de St-Nazaire prêta son concours.

Au banquet, qui était présidé par notre camarade **François Blancho**, ancien Secrétaire de l'Union Départementale, Député-Maire de Saint-Nazaire et Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine Marchande, ayant à ses côtés le camarade **Guiraud**, trésorier de l'U. R. P. ; **Bothereau**, secrétaire-adjoint de la C. G. T. ; **Hénaff**, secrétaire de l'Union de la Région Parisienne ; **Rica**, secrétaire adjoint de l'U. R. P. ; **Péneau**, secrétaire de l'U. D. de la Loire-Inférieure ; **Jouvance**, secrétaire de l'U. L. de Saint-Nazaire ; **Loyer**, secrétaire adjoint de l'U. D. ; le Maire de Préfailles avec trois de ses adjoints ; des discours furent prononcés.

La place nous manque pour nommer tous les militants, tant de Paris, de Nantes et Saint-Nazaire qui ont pris part avec leur famille, à ce banquet.

Notre camarade **Fosceati**, directeur de la Colonie de Vacances avait bien fait les choses en ce qui concerne le banquet et nous sommes sûrs que sous la direction de ce camarade, l'affaire ne demandera qu'à se développer.

45 chambres sont à la disposition des camarades, c'est donc dire qu'il faudra retenir ses places à l'avance pour y passer ses vacances, surtout que le prix étant des plus modestes : 23 francs par jour, nourri et couché, c'est presque pour rien.

Nos camarades de la région parisienne nous ont fait savoir qu'ils réserveraient une dizaine de chambres aux syndiqués de la Loire-Inférieure.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser aux camarades : **Péneau**, Bourse du Travail de Nantes, ou **Jouvance**, secrétaire de l'Union Locale de Saint-Nazaire.

A. PÉNEAU.

Chez les Municipaux

Plusieurs problèmes occupent vivement l'attention du Bureau Syndical, parmi ceux-ci la position des auxiliaires, mérite un examen sérieux ; en effet, la défense de cette catégorie est rendue très difficile en raison des nombreuses demandes émanant de camarades de l'industrie privée acceptant des emplois dans lesquels ils gagnent moins que dans celle-ci, sans avoir aucun avantage nouveau : l'attribution des sursalaires familiaux, au Taux de l'Etat, ayant encore dernièrement été repoussée et si, depuis les 40 Heures, le Syndicat a réclamé l'extension du nombre des emplois titularisés ; l'Administration en raison du peu de temps écoulé depuis l'application de cette mesure, n'a pas donné suite à notre demande. La question de discipline ne doit pas non plus être délaissée et le fait d'avoir pour patrons des Élus politiques ne doit pas inciter les Camarades à faire des démarches personnelles pour demander des avantages qui, bien souvent, sont des faveurs.

Le Syndicat s'élève vivement contre de tels procédés et fait appel à la discipline de tous, pour que la défense des intérêts des Syndiqués se fasse par l'intermédiaire des représentants qualifiés de celui-ci. La puissance de notre organisation nous permet tous les espoirs, mais l'éducation syndicale de chacun doit lui faire comprendre que tout n'est pas possible immédiatement et que des obligations financières, que nous ne surestimons pas, mais que nous ne pouvons nier, peuvent nous obliger à marquer un temps d'arrêt dans la marche en avant qui doit nous conduire à l'aboutissement de nos légitimes revendications.

BERCEGEAIS.

Camarades, collaborez au « Réveil Syndicaliste »

Les Foyers Paysans

L'émancipation matérielle des travailleurs exige leur libération intellectuelle.

Voilà qui est vrai pour tous les travailleurs, mais qui est peut-être plus juste encore pour les paysans.

L'amélioration sociale de leur existence est subordonnée à une évolution économique déterminant un accroissement du rendement humain avec une même dépense physique.

Certes, la production agricole française n'est pas encore entrée complètement dans le circuit capitaliste où triomphaient la science, le machinisme et la technique, la rationalisation et la concentration.

A l'exception des riches régions de grosse production exploitées industriellement et accaparées par les gros propriétaires fonciers, la production agricole, dans son ensemble, n'a bénéficié que d'une évolution économique étroitement limitée.

De ce fait, le rendement productif du travailleur de la terre n'a point suivi le rythme du rendement de l'ouvrier d'usine.

Notre paysan, farouchement attaché à son individualisme archaïque, travaille dur, gagne peu, ignore les vacances et la division du travail ; mais, dans la servitude de sa vie quotidienne, il se croit libre parce qu'il n'est pas entré, en fait, dans le système de production capitaliste dont son camarade ouvrier est l'un des infimes rouages.

Il faut démontrer aux paysans que l'adoucissement de l'effort humain dans la production agricole est lié à une transformation de la structure économique et foncière qui seule permettra, par un accroissement très sensible du rendement individuel, une diminution égale de travail.

Mais cela ce sera l'œuvre des paysans eux-mêmes.

Cette œuvre (combien pressante !), les paysans ne l'accompliront que dans la mesure où la lumière d'une instruction plus large, plus profonde et plus complète aura remplacé la pénombre de l'ignorance, des préjugés et de la routine.

Les Foyers Paysans, fondés par des éléments paysans, techniciens culturels, entièrement dévoués et très qualifiés, apporteront aux masses laborieuses et déshéritées des campagnes une possibilité d'études, des moyens d'éducation appropriés, des méthodes modernes, suscitant et satisfaisant un immense désir d'élévation culturelle.

Aider cet effort c'est permettre un prochain et nécessaire équilibre économique, c'est assurer à nos camarades paysans les bienfaits de la législation sociale conquise par leurs frères ouvriers, c'est œuvrer dans la voie de la fraternité humaine.

Comité Départemental des Loisirs

L'Union Touristique « Les Amis de la Nature », placée sous le contrôle de la T. S. G. T., a organisé un camp permanent d'hébergement pendant la durée de l'Exposition Internationale dans le but de permettre aux Touristes et Campeurs de résider à Paris pour un prix minimum.

Ce camp se trouve dans le parc de la Courneuve (1500 mètres du champ d'aviation du Bourget), à 15 minutes des gares du Nord et de l'Est ; son accès sera facilité par un service spécial d'autobus rapides. Il sera ouvert aux camarades Français et Etrangers.

Ce camp comprend :

- 1° Un grand terrain pour les campeurs munis de leur matériel.
 - 2° Un camp d'hébergement composé de grandes tentes collectives avec lits et literie.
- Installations sanitaires complètes : lavabos, douches, W.-C., éclairage électrique. Gardiennage assuré, comprenant garage pour vélos, motos. Terrains de jeux et vaste emplacement de feux de camp.

Droit d'entrée :

- 1° Amis de la Nature, F. S. G. T. et membres des organisations adhérentes au Comité d'accueil
 - Campeurs munis de leur matériel, par personne et par jour : 1 fr. 50.
 - Hébergement tentes collectives, par personne et par jour : 3 francs.
 - 2° Autres touristes
 - Campeurs munis de leur matériel, par personne et par jour : 2 francs.
 - Hébergement dans les tentes collectives : 4 francs.
 - Conditions spéciales pour séjours prolongés.
- Pour rendre attrayant le séjour des visiteurs des manifestations de différents ordres sont organisées :
- Feux de camp, visites accompagnées à l'Exposition, visites de Paris et de ses environs, etc...

Cette organisation a été obtenue avec la collaboration du Bureau Touristique de la C. G. T. Les campeurs ont accès au camp depuis le 19 Juin 1937. Nous les invitons à y aller très nombreux.

Le Syndicat de la Métallurgie et la Reconstitution des Conventions Collectives

A l'échéance normale de la Convention Collective, intéressant les constructions mécaniques et navales, notre Syndicat a adressé une lettre au Syndicat patronal, lui faisant connaître les décisions prises à la Conférence du 5 Juin, et posant une demande en réévaluation de nos salaires.

Du côté patronal, l'on a considéré comme irrecevable notre demande en prétextant que la reconstitution des conventions faisait obstacle à toute révision des salaires, du fait que l'arbitrage Caillard avait solutionné cette question.

Il est inutile de rappeler ici les arguments que nous avons déjà développés précédemment, qui sont inspirés des décisions de l'Assemblée des Délégués, et que nous avons soutenus comme il convenait.

Devant l'impossibilité de résoudre par la conciliation, le différend qui opposait les industriels à notre Syndicat, nous avons décidé, après avis des camarades du Conseil Syndical élargi, ainsi que des délégués, de recourir à la procédure d'arbitrage, et pour résoudre cette question de droit, nous avons choisi Madame Divanach.

Nous donnons ci-après le texte du compromis d'arbitrage, sur lequel les arbitres n'ont pu se mettre d'accord, et qui sera soumis à la décision d'un surarbitre, que le Président du Conseil a été sollicité de désigner :

« Entre les soussignés :

- 1° Le Syndicat des Ouvriers Métallurgistes de Nantes et de la Région.
- 2° Le Syndicat patronal des Constructions Mécaniques et Navales de Nantes.

Il a été préalablement exposé :

Que le Syndicat des Ouvriers Métallurgistes, prenant acte de la reconstitution des Conventions collectives pour six mois, a, par lettre en date du 16 Juin 1937, adressée au Président du Syndicat patronal, fait savoir qu'il considérait comme indispensable un rajustement équitable des salaires et indemnités, compte tenu de l'arbitrage Caillard.

Que le Syndicat patronal, considérant que les sentences arbitrales et surarbitrales intervenues entre parties, ont tranché définitivement les questions de salaires au moyen d'une allocation compensatrice qui suit les fluctuations du coût de la vie, a répondu que le remaniement de vie chère sollicité par le Syndicat ouvrier ne lui paraissait pas pouvoir être discuté maintenant.

Que le Syndicat des Ouvriers Métallurgistes ayant maintenu sa demande, les parties ont décidé de faire trancher par voie d'arbitrage le conflit de principe existant entre elles.

En conséquence, elles ont désigné comme arbitres :

Madame Divanach, avocate à Nantes, pour le Syndicat ouvrier.

Monsieur Bachelot-Villeneuve, avocat à Nantes, pour le Syndicat patronal, avec mission de discuter :

Si, en exécution des sentences arbitrales et surarbitrales rédues entre parties, le Syndicat patronal est fondé ou non à considérer, en l'état, comme irrecevable, la demande des Syndicats ouvriers.

Les arbitres, en cas de désaccord entre eux, sur les termes de la sentence désigneront un surarbitre, et s'ils ne peuvent se mettre d'accord sur sa désignation, le surarbitre sera désigné par le Président du Conseil, conformément à l'article II du décret du 16 janvier 1937.

Les parties s'engagent à accepter la sentence surarbitrale, quelle qu'elle soit.

Fait à Nantes, le 9 juillet.

Nous ferons connaître aussitôt rendue la sentence du surarbitre, qui nous l'espérons tiendra compte des conditions posées par la C. G. T., en acceptant la reconstitution des conventions, et donnera ainsi la possibilité aux ouvriers métallurgistes d'obtenir la juste réparation du préjudice que leur a causé l'augmentation importante du coût de la vie.

Le Bureau du Syndicat.

« L'individu malheureux souhaite une collectivité plus juste, où sa qualité propre s'épanouira. Il agit en vue de former cette collectivité, en compagnie de tous ceux qui, comme lui, ont pris conscience de leur situation et aspirent à la transformer. »

J. CASSOU.

Le Syndicalisme est-il autre chose ?

Basse-Indre

Chambre Syndicale des Employés des Forges de Basse-Indre

ELECTION des DÉLÉGUÉS de BUREAU

Les Employés des Forges de Basse-Indre ont voté le lundi 5 juillet pour désigner leurs délégués de Bureau. La liste du syndicat, **DIT CHRÉTIEN**, a été réélue par quelques voix de majorité. Malgré cette pauvre victoire, bien prête de ressembler à une défaite, la joie a changé de camp cette année. Alors que l'an dernier la liste C. F. T. C. battait la liste C. G. T. de 15 voix, l'écart n'est plus au dernier vote que de 6 voix, et n'omettons pas de tenir compte que quatre de nos camarades étaient absents ce jour-là.

Les yeux s'ouvrent petit à petit, et les membres clairvoyants du Syndicat Chrétien, n'ayant plus confiance en leurs dirigeants, ont apporté leurs voix aux candidats cégétistes, ce dont nous les remercions.

Nous sortons encore plus forts de cette lutte et la tête haute. L'affiche que le Syndicat Chrétien a apposée à la dernière minute eut un résultat tout autre que celui qu'il en attendait. Les employés de toutes opinions, sans parti-pris l'ont jugé. Ecrite en un style que nous ne voulons pas qualifier ici, elle respirait, la hargne, le fiel et le mensonge. C'est bien là, il est vrai, toute la loyauté que nous pouvons attendre de gens qui ne pensent qu'à retirer un profit personnel de leur action.

Oui, camarades cégétistes, vous avez raison de vous réjouir, ce vote du 5 juillet est une victoire morale pour notre syndicat. La panique et la désunion sont au camp adverse ; les employés que n'aveugle pas le parti-pris comprennent bien qu'il est impossible de jouer double jeu ; qu'il est impossible de suivre à l'extérieur une politique contraire aux nouvelles lois sociales et à l'intérieur, faire un semblant de syndicalisme.

Vous êtes jugés par vos camarades, Messieurs les dirigeants de la C. F. T. C. de Basse-Indre. La précarité de votre avantage doit vous convaincre que l'on ne peut duper longtemps ceux que l'on a pour mission de défendre, et nous vous donnons rendez-vous à l'an prochain.

L'EXCURSION des Municipaux à Noirmoutier a obtenu un beau succès

Malgré l'heure matinale du départ, les retardataires furent peu nombreux et regretteront longtemps de ne pas s'être levés plus tôt. Aussitôt débarqués à Mindin, les excursionnistes prirent place dans les six cars loués par le Comité et à 6 h. 30, la caravane partait en direction de Saint-Michel-Chef-Chef et Pornic ; le passage du Goa se fit sans incident et chacun put admirer ce superbe paysage ; l'arrivée eut lieu à Noirmoutier à 8 h. 30.

Le Président du Comité, après avoir rassemblé tout le monde, indiqua qu'une heure d'arrêt était prévue pendant laquelle chacun pourrait se ravitailler et visiter le château.

A 9 h. 30, toute la troupe remonta en car pour effectuer les derniers kilomètres menant au Bois de la Chaise, terme du parcours.

Les excursionnistes admirèrent ce coin charmant et s'installèrent tout à leur aise dans des endroits qui leur plaisèrent le mieux.

Des groupes se formèrent ; les uns partirent visiter les sous-bois ; d'autres firent des promenades à dos d'ânes, celles-ci obtinrent un franc succès ; d'autres encore préférèrent la plage et admirèrent notre ami Totor dans ses évolutions sous-marines.

Le repas sous les pins fut des plus joyeux et l'après midi passa trop vite suivant l'avis de tous. C'est bien à regret que tous reprirent place dans les voitures.

Deux nouveaux arrêts furent faits à Noirmoutier et à Pornic, où le passage fut marqué par une vibrante « Internationale » reprise en chœur chez un de nos bons amis cafetier, place de la Gare.

L'arrivée se fit à Mindin pour le bateau de 9 heures.

Tous les excursionnistes étaient enchantés de leur belle sortie, chacun se promettant de revenir à la prochaine.

Il faut dire aussi que les Municipaux savent organiser leurs excursions ; chacun s'y trouve à son aise et l'organisation est toujours parfaite.

Le Délégué de la 3^e Région des Services Publics, notre ami Bossis, avait tenu à marquer tout l'intérêt qu'il porte au Syndicat des Municipaux et toute l'amitié qu'il a pour les militants en assistant à l'excursion. Nous ne pouvons que l'en féliciter.

Le dernier verre de l'amitié fut dégusté au milieu des chansons et il était près de minuit lorsque les derniers retardataires se séparèrent.

En écoutant M. Mangin Président de L. U. S. N.

Le Samedi 10 Juillet L. U. S. N. organisait à la Foire Commerciale de Nantes, la journée du « Voyageur » ; le matin visite des Standes et l'après-midi Conférence de M. Mangin.

Notre surprise fut grande de voir le peu d'auditeurs qui avaient répondu à l'appel des organisateurs, surtout pour le Syndicat qui se dit le plus représentatif.

A la tribune présidait M. Pitlot, entouré de quelques membres de L. U. S. N. absence de la F. N. et du Syndicat Chrétien qui font partie de ce soit disant Comité d'entente.

Ne dit-on pas que ses deux derniers groupements en ont assez de ses « Mas tu Vu » qui président aux destinées de L. U. S. N. Il ressort donc après ce fiasco que le Comité d'entente serait en déliquescence, comme diront les Chrétiens : Requiem in Pace.

M. Mangin avec beaucoup de suffisance parla des innombrables démarches qui ont été faites avant le vote du statut professionnel, avec beaucoup d'habileté, en ayant l'air sans en avoir sollicité l'intention, il fit le procès du parlementarisme, comme tous ses admirateurs du pouvoir personnel, il rêva d'un corporatisme à la Mussolini. Toute sa Conférence fit ressortir surtout « Mol ». Il parla quelque peu pour la forme de la Commission exécutive du Comité d'entente. Il ne put passer sous silence la force d'attractions et le dynamisme que représente notre grande C. G. T. Il jeta quelques fleurs aux parlementaires à gauche, au centre et à droite, quelques critiques aux parlementaires patrons qui s'étaient mis au travers du statut et *passés muscade* ! à la fin tout le monde fut félicité, une gerbe de fleurs aussi aux adversaires, il faut bien prouver qu'à L. U. S. N. on est partisan du bon garçonisme.

Il termina sa conférence en se félicitant du vote enfin obtenu par des années et des années de sagesse et qu'il fallait continuer à être bien sages, telle est la ligne de conduite de L. U. S. N. A la C. G. T. se sont des mystiques et des *grands méchants*.

Malgré une grande publicité et particulièrement la presse dite « d'informations » qui chaque jour parla de la journée du Voyageur, 80 auditeurs au maximum répondirent pour écouter M. Mangin. Cela nous prouve que nous sommes dans la bonne voie, l'unité se fait chez les Voyageurs, nous voulons non pas une unité d'action mais la véritable unité.

L'Unité Organique au sein de notre grande C. G. T.

Nous allons nous trouver en face de grandes difficultés pour le respect de notre statut professionnel, l'obtention des Contrats Collectifs, et souvent devant un patronat de combat, cette sagesse deviendrait une duperie, réfléchissez. Camarades de L. U. S. N., F. N. ou inorganisés, vous avez besoin de la classe ouvrière organisée dans la C. G. T. pour vous épauler dans notre action.

Nous demandons à chacun de nos adhérents qu'il se fasse un bon propagandiste de L'Unité organique, si chacun se met à la tâche à la fin de l'année nous serons le plus puissant de la place de Nantes, songez que notre jeune Fédération qui comptait l'an dernier 2.000 adhérents dépasse les 10.000, courage Camarades et en Avant.

PROUTEAU.

DANS LES COULISSES PATRONALES

Nous relevons dans le « Bulletin Officiel du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie », un curieux passage d'une discussion à l'Union des Chambres Syndicales de France, dans une séance qui s'est tenue le 7 octobre 1936, sous la présidence de M. Jallot.

M. Schueller. — Vous parliez d'argent. Il se forme actuellement en France différents groupements qui ont déjà recueilli énormément d'argent, en particulier le Comité de Prévoyance et d'Action Sociale, créé par le colonel Brenot, qui réunit également des petites et des grosses entreprises, et qui a déjà plusieurs centaines de mille francs devant lui.

Je dis qu'en face de la C. G. T. qui dispose d'un budget considérable et qui emploie 2.000 délégués à 2.000 francs par mois, le patronat est mort s'il ne fait ce qu'il faut pour se défendre.

Je connais 3 ou 400 patrons qui ont déjà versé des chèques importants. C'est là qu'il faut faire quelque chose, il faut y aller avec son argent.

M. le Président. — Le colonel Brenot, je l'ai entendu parler à la C. G. P. C'est un homme évidemment très énergique. Il a agité cette question d'argent quand on a parlé des cotisations. Il faudrait, a-t-il dit, que chaque commerçant ou industriel donne une cotisation qui pourrait s'apparenter à 140 francs par an et par personne occupée par chaque commerçant. Quelqu'un a dit : « les petits commerçants ne pourront payer une telle somme ». Le colonel Brenot a répliqué : « Si les petits commerçants ne trouvent pas le moyen de donner l'argent nécessaire pour les défendre, il n'est plus qu'à mourir ». Et cela c'est la vérité.

Nous ne commenterons pas l'affirmation évasive qui attribue à la C. G. T. un budget considérable qui lui permet de payer 2.000 délégués à 2.000 francs. Nous désirerions que cela fut vrai.

Ce qui apparaît c'est l'intervention d'hommes qui viennent se mettre à la disposition des employeurs en leur disant que s'ils ne versent pas à la caisse de certaines organisations, constituées, soi-disant, pour les défendre, ils sont condamnés à disparaître !

Le commandant comte de la Rocque crée de l'émulation, voici maintenant un colonel qui se met sur le rang. Un général s'offrira sans doute par la suite.



Le Gérant : A. PÉNEAU